



*Un Sénégal Emergent  
avec une société solidaire dans un état de droit*



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
MINISTRE AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CHARGE DU SUIVI DU PSE

1

vision de croissance  
inclusive à 2035

6

secteurs productifs  
prioritaires

Croissance du PIB  
 +7-8%

PIB/ habitant  
× 1,5

27

projets phares  
moteurs d'activité  
et d'emploi



Sénégal Emergent

 PIB actuel  
+50%

 Emplois  
+600 000

17

réformes phares  
préalables

 Exportations  
× 2,5

1

dispositif d'exécution  
exceptionnel, avec plus  
de 150 cadres de haut  
niveau mobilisés

Investissements  
publics et privés  
 12 000  
milliards de F CFA

## 27 projets phares

### Moteurs d'emploi et d'inclusion sociale



agriculture,  
produits  
de la mer et  
agro-alimentaire

- 1 Mise en place de 100 -150 projets d'agrégation ciblés sur les filières HVA et élevage
- 2 Développement de 3 corridors céréalières
- 3 Mise en place de 150 - 200 micro-projets de soutien de l'agriculture familiale
- 4 Restructuration de la filière arachide
- 5 Développement accéléré de l'aquaculture
- 6 Création de 3 pôles industriels intégrés de transformation des produits de la mer
- 7 Création de 3 agropoles intégrés



habitat  
social

- 8 Programme d'accélération de l'offre en habitat social
- 9 Développement de l'écosystème de construction national



économie  
sociale

- 10 Création de 20 centres de développement artisanal
- 11 Plan sectoriel pilote : artisanat d'art
- 12 Plan sectoriel : micro-tourisme
- 13 Développement des infrastructures commerciales

### Moteurs d'exportation et de promotion de l'investissement



mines et  
fertilisants

- 14 Développement de la filière phosphates/fertilisants
- 15 Relance du projet intégré sur le fer - Falémé/Axe Sud
- 16 Accélération de l'exploitation du secteur aurifère - Région de Kédougou
- 17 Accélération de l'exploitation des gisements de zircon
- 18 Hub minier régional



multiservices et  
tourisme

- 19 Economie numérique : zones dédiées aux services d'exports prêtes à l'emploi
- 20 "Business Park " : centre des sièges sociaux de la région et base de vie
- 21 "Dakar Medical City"
- 22 "Dakar Campus Régional de Référence"
- 23 Développements touristiques intégrés
- 24 Plan de relance du hub aérien régional



logistique  
et industrie

- 25 Plateformes industrielles intégrées
- 26 Pari industriel intégré
- 27 Hub logistique intégré

## 3 projets dédiés au secteur de l'énergie

### Moteurs de ressources énergétiques



énergie

- 1 Plan de relance intégré de l'électricité
- 2 Stratégie d'approvisionnement en hydrocarbures
- 3 Service universel de l'énergie

## 17 réformes phares

Critiques pour le succès des projets phares	
 <p>Environnement des affaires et régulation</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1 Fonds de Soutien au Suivi du Plan Sénégal Emergent</li><li>2 Redressement des classements d'attractivité</li><li>3 Optimisation des entreprises et des participations de l'Etat</li><li>4 Zones Economiques Spéciales et paquets investisseurs</li><li>5 Mise à disposition accélérée du foncier</li><li>6 Cadre incitatif au développement de la promotion immobilière</li><li>7 Maximisation de la valeur minière captée par le Sénégal</li><li>8 Accès de l'économie informelle à la protection sociale</li><li>9 Cadre réglementaire du transport routier</li></ol>
 <p>Infrastructures</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>10 Plan national intégré de développement d'infrastructures</li></ol>
 <p>Capital humain</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>11 Alignement de l'enseignement supérieur avec les besoins de l'économie</li><li>12 Développement accéléré des formations techniques et professionnelles</li><li>13 Structuration et promotion de la formation continue</li></ol>
 <p>Economie numérique</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>14 Diffusion des TIC dans l'économie (« Conseil de l'économie numérique »)</li></ol>
 <p>Financement de l'économie</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>15 Accès des TPE et PME au crédit</li><li>16 Développement du crédit immobilier</li><li>17 Bancairisation des bas revenus</li></ol>



# 1

Mise en place juridique et opérationnelle du Fonds  
au premier semestre 2014 et abondement du Fonds



## Fonds de Soutien au Suivi du Plan Sénégal Emergent



Sécuriser l'impact du PSE en créant un fonds dédié, afin de financer le dispositif de mise en œuvre et des missions d'appui aux projets phares

### Description de la réforme

#### 3 objectifs clés pour le FSE

Renforcer les capacités des ministères,  
en particulier en recrutant des talents et en mettant en place des formations

Permettre la mise en place d'un dispositif de mise en œuvre dédié  
(e.g. Bureau Opérationnel de Suivi du PSE - BOS)

Financer les missions d'audit et d'appui nécessaires aux projets phares  
(e.g. pour le projet fer Falémé)

#### Un Fonds monté avec les PTF, co-piloté par le MEF et le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE - BOS

Co-financement par l'Etat sénégalais et les PTF,  
montant cible de ~40 à 50 Mds FCFA sur 5 ans  
(<0,5% du total des investissements PSE prévus)

Co-pilotage par le MEF et le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE - BOS

Des procédures transparentes et un compte-rendu très étroit pour les PTF

### Parties prenantes

#### Acteurs publics

Ministère de la Promotion des  
Investissement, des partenariats  
et du développement des  
Téléservices de l'Etat

Ministère de l'Economie,  
des Finances et du Plan

Ministère de l'Energie

Ministère de l'Industrie  
et des Mines

APIX

CPI

#### Partenaires techniques et financiers potentiels

Multilatéraux, e.g. Banque  
Mondiale, BAD, UE, BOAD

Unilatéraux (à identifier selon les  
priorités exprimées)



## Redressement des classements d'attractivité



Réussir un choc de compétitivité et positionner le Sénégal dans le top 5 africain et le top 50 mondial d'ici 2020

Faire de l'environnement des affaires un avantage compétitif pour l'attraction d'IDE

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Mise en place d'une équipe resserrée</b> chargée du pilotage du redressement des classements d'attractivité</p> <p>Désignation de relais mandatés dans chaque ministère</p> <p><b>Diagnostic détaillé et sans concession de la performance sénégalaise dans les principaux rapports d'attractivité</b> (eg, Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondiale et le Rapport Doing Business de la Banque Mondiale)</p> <p><b>Identification des réformes à lancer pour améliorer l'environnement des affaires et l'attractivité du Sénégal</b> (eg, modernisation de la régulation sur la concurrence) « Gains rapides » Réformes plus longues à lancer rapidement</p> <p><b>Priorisation des réformes</b> selon deux dimensions : potentiel de gain de places au classement et faisabilité</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère de la Promotion des Investissement, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat</p> <p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</p> <p>Ministère de l'Energie</p> <p>Ministère de l'Industrie et des Mines</p> <p>APIX</p> <p>CPI</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers potentiels</b></p> <p>Multilatéraux, e.g. Banque Mondiale, BAD, UE, BOAD</p> <p>Unilatéraux (à identifier selon les priorités exprimées)</p>





3

Mise en place de l'unité de gestion des participations de l'Etat d'ici fin 2015 et adoption des plans de redressement d'ici mi 2016 et mise en oeuvre d'ici fin 2017



## Optimisation des entreprises et participations de l'état



Valoriser au mieux les participations de l'Etat

Redresser les entreprises publiques et à participations publiques en difficulté

Description de la réforme	Parties prenantes
<p style="text-align: center;"><b>Mise en place d'une unité de gestion des participations de l'Etat</b></p> <p>Mise en commun des participations de l'Etat au sein d'une seule entité, au sein du MEF ou sous sa tutelle</p> <p>Mise en place d'une équipe dédiée de haut niveau à la gestion de ce portefeuille</p> <p style="text-align: center;"><b>Mise en oeuvre de plans de redressement stratégique des entreprises publiques et à participation publique en difficulté</b></p> <p>Intervention de l'Etat actionnaire pour faire adopter, mettre en oeuvre et suivre ces plans E.g. SENELEC, SAR, ICS</p>	<p style="text-align: center;"><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère de la Promotion des Investissement, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat</p> <p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</p> <p>Bureau Opérationnel de Suivi du PSE - BOS</p> <p style="text-align: center;"><b>Partenaires techniques et financiers potentiels</b></p> <p>Multilatéraux (à identifier selon les priorités exprimées)</p> <p>Bilatéraux (à identifier selon les priorités exprimées)</p>



## Zones Economiques Spéciales et Paquet Investisseurs



Fort développement des investissements nationaux et internationaux par la mise en place d'un cadre réglementaire très attractif : faire passer les IDE de 2% à 6-8% du PIB

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Mise en place de Zones Economiques Spéciales (ZES)</b> E.g. business park, plateformes industrielles intégrées</p> <p>Identification des zones pertinentes et attribution du statut de ZES, avec un cadre attractif (e.g. douane, fiscalité, droit du travail)</p> <p>Promotion des ZES à l'international</p> <p><b>Mise en place de paquet investisseurs attractifs pour des projets phares</b></p> <p>Avantages spécifiques à chaque projet phare (e.g. subventions formation pour les zones d'offshoring, guichet unique)</p> <p>En complément ou alternative au statut ZES</p> <p>Principaux projets phares concernés : développement touristiques intégrés, zones d'offshoring, business park, hub éducation, hub santé, hub minier</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère de la Promotion des Investissement, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat</p> <p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</p> <p>Ministère de l'Energie</p> <p>Ministère de l'Industrie et des Mines</p> <p>Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du cadre de vie</p> <p>Ministère des Infrastructures</p> <p>Ministère du Commerce, de l'Entrepreneuriat et secteur informel</p> <p>Haute Autorité de la Zone Economique Spéciale</p> <p>APIX</p> <p><b>Acteurs privés</b></p> <p>CNPS</p>





5

Habitat : 1 000 ha de foncier viabilisé avant 2018 et 2100 ha avant 2023  
 Agriculture : mise à disposition de 70 000 ha à 5 ans et 170 000 ha à 10 ans



## Mise à disposition accélérée du foncier



Accélérer la mise à disposition du foncier pour faciliter la construction de logements et le développement de projets agricoles productifs au Sénégal

Description de la réforme	Parties prenantes
<p style="text-align: center;"><b>Responsabilisation d'une entité</b> (e.g. MEF/DGID ou nouvelle entité)</p> <p>Inventaire du foncier et, par secteur, définition centralisée des zones cibles (y compris baux emphytéotiques)</p> <p style="text-align: center;">Gestion cohérente des projets d'aménagement</p> <p style="text-align: center;"><b>Assistance aux équipes des projets phares</b> (e.g. Habitat social, Agriculture, Hub de services, Hub industriel)</p> <p style="text-align: center;">Définition de zones cibles</p> <p style="text-align: center;">Immatriculation des terrains/sécurisation du foncier</p> <p style="text-align: center;">Viabilisation et l'aménagement du foncier existant (e.g., terrassement, irrigation)</p> <p style="text-align: center;">Mise en place de PPP mutuellement bénéfiques avec les promoteurs (foncier à des tarifs préférentiels)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du cadre de vie</p> <p style="text-align: center;">Ministère de l'Agriculture</p> <p style="text-align: center;">Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</p> <p style="text-align: center;"><b>Partenaires techniques et financiers potentiels</b></p> <p style="text-align: center;">Multilatéraux, e.g. Banque Mondiale, BAD, BID, UE, BOAD</p> <p style="text-align: center;">Unilatéraux (à identifier selon les priorités exprimées)</p>



## Cadre incitatif au développement de la promotion immobilière



Augmentation du volume de construction, réduction des délais et des coûts de construction par un cadre réglementaire attractif et des procédures simplifiées

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Simplification des démarches d'accès à la propriété</b> Réduction des délais et des coûts du permis de construire (e.g., enregistrement des titres de propriété)</p>	<p><b>Acteurs publics</b> Ministère du Nouveau Urbain, de l'Habitat et du cadre de vie</p>
<p><b>Définition du cahier des charges des promoteurs de logements sociaux</b> Cahier des charges technique (« prototype ») des logements sociaux à promouvoir Objectifs fixés aux promoteurs (e.g. volumes, prix)</p>	<p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan Ministère de la Promotion des Investissement, des partenariats et du développement des Téléservices de l'État</p>
<p><b>Mise en place d'un cadre incitatif attractif</b> Levée des contraintes de financement bancaire des promoteurs, e.g. utilisation accrue de la VEFA1 Fiscalité attractive sur toute la chaîne de valeur, droits de douane, droits d'enregistrement du foncier, TVA « Guichet unique » réduisant les délais et le coût des démarches d'enregistrement des titres de propriété</p>	<p>Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire SNHLM SICAP</p>
<p><b>Inventaire du foncier public disponible et mise à disposition</b> auprès des promoteurs à des conditions préférentielles</p>	<p><b>Acteurs privés</b> CNPS</p>





7

Proposer une première version du nouveau code minier d'ici à mi 2015  
et publier la version définitive d'ici à fin 2015



## Maximisation de la valeur minière captée par le Sénégal



Garantir à la fois un cadre réglementaire stable et attractif et une meilleure prise en compte des intérêts du Sénégal

### Description de la réforme

#### Révision du code minier permettant une meilleure prise en compte des intérêts stratégiques de l'Etat

Mise à jour du cadre fiscal pour les projets d'exploitation minière, notamment :

- Hausse modérée du taux de redevance et indexation de la redevance sur les cours et le degré de transformation sur place
- Règles de partage de ressources entre miniers et Etat
- Intégration d'une clause «use it or lose it» pour les permis d'exploration afin de limiter la spéculation et stimuler la prospection minière, notamment dans le secteur aurifère
- Intégration d'un cadre réglementaire spécifique à l'activité d'orpaillage, avec notamment la définition d'un statut légal et de zones dédiées pour les orpailleurs, adapté aux réalités de l'orpaillage
- Prise en compte des directives sous-régionales (UEMOA, CEDEAO) et régionales (Vision Minière Africaine) et harmonisation avec les autres codes, e.g. eaux et forêts

#### Mise en oeuvre d'un plan de promotion du contenu local

- Définition des attentes et des objectifs en matière de contenu local
- Mise en place du cadre réglementaire adéquat, sur la base d'un benchmark international
- Plan de développement des compétences locales
- Structuration des discussions avec les partenaires miniers

### Parties prenantes

#### Acteurs publics

- Ministère de l'Industrie et des Mines
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan
- Ministère de la Promotion des Investissements, des partenariats et du développement des Téléservices de l'Etat
- Ministère de l'Aménagement du territoire et des collectivités locales et collectivités locales
- Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation

#### Partenaires techniques et financiers potentiels

- Exploitants miniers actuels et exploitants de carrières et potentiels futurs exploitants
- CNP, CNES, MDES, UNACOIS



## Accès de l'économie informelle à la Protection Sociale



Promouvoir l'inclusion sociale des travailleurs de l'économie informelle et l'accompagnement de leur transition vers la formalité

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Mise en place d'un régime obligatoire,</b> progressif, intégré et simplifié</p> <p>Protection sociale adaptée aux besoins des travailleurs</p> <p>Déploiement graduel</p> <p>Guichet unique pour les petits contribuables, fruit de la synergie entre les politiques de protection sociale, de promotion de l'emploi et des entreprises</p> <p><b>Financement semi-contributif,</b> par les contributions des affiliés et par un transfert de l'État</p> <p><b>Mise en oeuvre de mesures incitatives pour promouvoir l'affiliation,</b> par exemple : Accès des UPI au financement Accès à une formation professionnelle adapté Amélioration des infrastructures et de l'environnement de travail ; ...</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p><b>Back office :</b> branches Accidents du travail – maladies professionnelles (CSS), Assurance maladie (IPMs), Assurance vieillesse (IPRES), Famille (CSS)</p> <p><b>Middle office :</b> Responsable de l'administration et du déploiement, SI à confirmer</p> <p>Ministère de la Fonction Publique, du Travail, du Dialogue Social et des relations avec les Institutions du Sénégal</p> <p>Ministère de la Santé et de l'Action sociale</p> <p>Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers potentiels (Front office)</b></p> <p>Mutuelles de santé et autres micro-assurances</p> <p>Institutions de micro-finance</p> <p>Organisations professionnelles</p>





# 9



## Cadre réglementaire du transport routier

 Renforcer la performance logistique du pays en redéfinissant et renforçant les normes du secteur, dans le but d'améliorer la compétitivité globale

### Description de la réforme

#### Mise en place d'un volet de réformes du cadre sectoriel normatif, identiques pour l'ensemble des acteurs

Schéma institutionnel

Renforcement des normes d'entrée et de sortie

Renforcement des normes d'exploitation et de contrôle

#### Mise en place d'initiatives différenciées par type d'acteurs (e.g., TPE artisanales vs. PME structurées) :

Introduction d'un système de labelling et de rating des acteurs sur base volontaire

Politique sectorielle orientée TPE (développement et amélioration des conditions de travail)

Politique sectorielle orientée PME structurées (accélération du développement des PME)

Programme de mise à niveau et de sensibilisation des donneurs d'ordre

### Parties prenantes

#### Acteurs publics

Ministère Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement

Ministère du Tourisme et du transport aérien

ANCF

Autres acteurs publics, e.g. AIBD, port autonome de Dakar

#### Partenaires techniques et financiers potentiels

Exploitants miniers actuels et exploitants de carrières et potentiels futurs exploitants

CNP, CNES, MDES, UNACOIS



## Plan National Intégré de développement d'infrastructures



Doter le Sénégal d'un ensemble d'infrastructures cohérent favorisant le désenclavement du pays et le développement territorial

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Définition d'un Plan National en cinq étapes</b></p> <p><b>Cartographie prospective des besoins en infrastructures</b> à horizon 10, 20 voire 40 ans (ports, routes, aéroports, rail)</p> <p><b>Priorisation des infrastructures à construire</b> selon une grille d'analyse systématique (e.g. coût-bénéfice, impact PIB, interdépendances, facilité de déploiement)</p> <p><b>Définition d'une vision cible nationale intégrée à 20 ans</b></p> <p><b>Définition d'un plan d'action détaillé pour la mise en place de ces infrastructures</b></p> <p>Projets prioritaires et répartition des rôles Schéma de financement Calendrier</p> <p><b>Promotion du nouveau cadre PPP</b> simple et attractif, notamment pour : Améliorer l'efficacité de la construction des infrastructures (eg expertise de l'acteur privé, intérêts financiers de l'acteur privé de délivrer dans les temps et de respecter les budgets).</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement</p> <p>Ministère du Tourisme et du transport aérien</p> <p>ANCF</p> <p>Autres acteurs publics, e.g. AIBD, port autonome de Dakar</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers potentiels</b></p> <p>Constructeurs et opérateurs internationaux</p> <p>Partenaires sociaux (e.g. CNP, CNES, MDES, UNACOIS)</p>





11

*Aligner l'offre de formation de l'enseignement supérieur sur les besoins de l'économie pour fournir aux entreprises les compétences dont elles ont besoin et améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur*



## Alignement de l'enseignement supérieur avec les besoins de l'économie



Aligner l'offre de formation de l'enseignement supérieur sur les besoins de l'économie (i.e. choix des filières, contenu des formations)

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Cartographie détaillée des besoins prospectifs en qualifications de l'économie secteur par secteur</b></p> <p><b>Plan d'alignement du mix de formation vers les besoins identifiés,</b> notamment pour les formations techniques, e.g.            Définition du schéma cible de l'offre de formation            Plan de convergence, eg calendrier d'ajustement des filières et du contenu des formation            Plan de formation des formateurs et de mise en place des ressources pédagogiques requises</p> <p><b>Révision des dispositifs d'orientation</b> et plan de communication pour renforcer l'adéquation des choix des étudiants avec l'offre révisée (e.g., création d'un label d'employabilité pour certaines filières)</p> <p><b>Mise en place de passerelles</b> entre l'enseignement professionnel et technique et le cursus universitaire</p> <p><b>Mise en place d'un « guichet unique »</b> au sein de l'administration pour le pilotage centralisé des formations relatives à chaque secteur</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</p> <p>Ministère de la Formation Professionnelle</p> <p>Etablissements d'enseignement supérieur</p> <p><b>Acteurs privés</b></p> <p><b>Partenaires techniques et financiers potentiels</b></p>



## Développement accéléré des formations techniques et professionnelles



Comblent le déficit de compétences techniques et professionnelles en accélérant la structuration des filières, le développement des entreprises et la promotion des employés à travers le renforcement de la formation continue

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Cartographie détaillée des besoins prospectifs en qualifications de l'économie secteur par secteur</b></p> <p><b>Plan de développement quantitatif de l'offre de formation technique et professionnelle,</b> notamment pour les qualifications de niveaux 4 et 5 (CAP, BEP, BT, BP et Bac Technique) et les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat</p> <p>Plan de développement à 3 ans de l'offre permettant de combler les besoins identifiés, notamment sur le plan quantitatif</p> <p>Plan de développement de l'apprentissage</p> <p>Mise en place de mesures incitatives pour le développement de l'offre privée de formation dans les secteurs prioritaires</p> <p>Elargissement de la cible via le développement d'alternatives de formation (e.g., unité mobile de formation)</p> <p>Mise en place de passerelles entre l'enseignement professionnel et technique et le cursus universitaire</p> <p><b>Développement qualitatif de la formation technique et professionnelle</b></p> <p>Plan de développement de la formation des formateurs</p> <p>Mise en place des ressources didactiques et pédagogiques requises</p> <p>Développement et diffusion des TIC dans la FPT</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère de la Formation Professionnelle</p> <p>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</p> <p>Ministères disposant de leur propre dispositif de formation professionnelle et technique (e.g., Santé, Agriculture)</p> <p>Etablissements d'ETFP publics et privés</p> <p><b>Acteurs privés</b></p> <p>Partenaires sociaux (e.g. CNP, CNES, MDES, UNACOIS)</p> <p>Chambres consulaires</p> <p><b>Partenaires techniques et financiers potentiels</b></p>





# 13

Finalisation et mise en oeuvre du plan de développement et mise en place d'un cadre réglementaire attribuant un statut pérenne (e.g., agence) au FONDEF d'ici fin 2016



## Structuration et promotion de la formation continue



Comblent le déficit de compétences techniques et professionnelles en accélérant la structuration des filières, le développement des entreprises et la promotion des employés à travers le renforcement de la formation continue

### Description de la réforme

#### Cartographie détaillée des besoins prospectifs en qualifications de l'économie secteur par secteur Augmentation de l'offre en formation continue

Formalisation et promotion des filières de formation continue au sein des centres de formation avec notamment la mise en place d'unités mobiles de formation  
Mise en place d'un cadre réglementaire incitatif pour les entreprises  
Développement de la certification, notamment dans les métiers techniques à travers la VAE et les titres de branche

#### Renforcement du financement de la formation continue

Pérennisation et renforcement du FONDEF pour accélérer la formation continue au sein des entreprises formelles  
Révision du statut du FONDEF (e.g., agence) pour le stabiliser et permettre son financement  
Augmentation de la part de la CFCE revenant au financement du FONDEF  
Focalisation des efforts de l'ONFP dans les secteurs informels, en particulier dans l'artisanat et l'agriculture et mise en place d'indicateurs (e.g., financement, acteurs touchés par la formation)

#### Promotion des dispositifs de formation continue et de certification auprès des travailleurs et des entreprises

### Parties prenantes

#### Acteurs publics

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Ministère de la Formation Professionnelle  
Ministères disposant de leur propre dispositif de formation professionnelle et technique (e.g., Santé, Agriculture)  
Etablissements d'ETFP publics et privés  
FONDEF  
ONFP

#### Acteurs privés

Partenaires sociaux (e.g. CNP, CNES, MDES, UNACCOIS)  
Chambres consulaires

#### Partenaires techniques et financiers potentiels

# 14

Permettre une diffusion accélérée et efficace de l'économie numérique dans l'économie à travers la mise en oeuvre de stratégies sectorielles de diffusion



## Diffusion de l'économie numérique dans l'économie Mise en place d'un «Conseil de l'économie numérique»



Comblent le déficit de compétences techniques et professionnelles en accélérant le développement des formations afférentes, du CAP aux BTS («changement d'échelle quantitatif»)

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Création d'un «Conseil de l'économie numérique» chargé de définir et mettre en oeuvre des stratégies sectorielles de diffusion de l'économie numérique dans l'économie</b></p> <p>Une composition public / privé, e.g. représentants des opérateurs telcos, IT et des autres secteurs</p> <p>Un secrétaire permanent à expertise sectorielle TIC profonde</p>	<p><b>Acteurs publics</b></p> <p>Ministère de la Communication et de l'Economie numérique</p> <p>ARTP</p> <p>Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE),</p> <p>Autres ministères sectoriels (e.g., MEF, Agriculture)</p>
<p><b>Définition de stratégies sectorielles spécifiques</b> (e.g. secteur financier, éducation, commerce)</p> <p>Identification des investissements à mener (e.g. infrastructures, formation) et proposition de priorisation des besoins</p> <p>Focus sur le planning moyen terme et l'exécution rapide</p> <p>Coordination et mise en cohérence des plans</p>	<p><b>Acteurs privés</b></p> <p>Représentants sectoriels (e.g., association des banques et assurances)</p> <p>Opérateurs telcos et IT, combinant acteurs locaux émergents et industriels de référence internationaux présents au Sénégal</p>
<p><b>Pilotage de la mise en oeuvre des plans stratégiques sectoriels</b></p>	





# 15

Lancement du Credit Bureau, mise en place du cadre légal de recouvrement des créances et formation de 100% des magistrats financiers



## Accès des TPE et PME au Crédit et au Financement



Faciliter l'accès des TPE et des PME au crédit et au financement, notamment par un cadre réglementaire modernisé et efficace

### Description de la réforme

#### Accélération de la mise en place d'un Crédit Bureau

Mutualisation de l'information financière pour améliorer l'appréciation bancaire du risque

#### Mise en place Plan de développement accéléré du leasing (financement équipements)

#### Montée en compétence de l'environnement juridique des services financiers, avec notamment

Création de tribunaux de commerce  
Formation des magistrats aux métiers de la banque

#### Mise en place d'un cadre contractuel et légal favorisant le recouvrement des créances

Rééquilibrage des contrats en faveur des créanciers  
Encadrement des contrats en amont pour l'accélération de la procédure (p. ex. : intégration de conditions de recouvrement claires et de processus extrajudiciaires dans le contrat)

### Parties prenantes

#### Acteurs publics

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan  
Ministère du Commerce, de l'Entrepreneuriat et du secteur Informel  
Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

#### Acteurs privés

APBEF (Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Sénégal)  
FSSA (Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurance du Sénégal)  
UNACOIS  
CNPS, Syndicat national de l'Ouest africain des PME et des PMI



## Crédit Immobilier



Développer l'accès au crédit immobilier, notamment des particuliers, par un cadre réglementaire modernisé et efficace

Description de la réforme	Parties prenantes
<p><b>Création d'un environnement favorable au refinancement de long terme des banques dans le cadre de leur activité immobilière,</b> notamment via Renforcement de la caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (coopération avec Banque Mondiale, IFC) Mise en place de fonds de garantie ou de cession des créances Mise en place d'un cadre réglementaire favorisant les émissions obligataires (e.g, titrisation)</p> <p><b>Renforcement de la gestion du risque crédit immobilier des banques</b> notamment via Définition de normes de souscription de crédits et de classification d'actifs Développement de programmes d'assurance crédit</p> <p><b>Amélioration de l'accès au financement des sénégalais</b> Promotion des produits immobiliers pour le secteur informel Amélioration du niveau global de connaissances en termes de consommation par crédit</p> <p><b>Amélioration des coûts et des délais de délivrance de titres fonciers et des hypothèques</b> E.g, réduction des délais et des coûts d'immatriculation</p>	<p><b>Acteurs publics</b> Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du cadre de vie Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire SNHLM, SICAP CRRHUEMOA</p> <p><b>Acteurs privés</b> APBEF, FSSA Syndicat national de l'Ouest africain des PME et des PMI ASCOSEN (Association des Consommateurs du Sénégal)</p>



# 17

Passer d'un taux de bancarisation de ~6% à ~15% en 5 ans  
et atteindre un taux de bancarisation de ~30% en 10 ans



## Bancarisation des bas revenus

 Amélioration de la bancarisation des bas revenus via : le développement du low-income banking et l'amélioration de l'accès à la micro finance

### Description de la réforme

**Développement du LIB périurbain et rural, par un cadre réglementaire permettant l'essor de canaux innovants et à bas coûts, e.g. correspondent et mobile banking, e.g.**

Levée de contraintes légales pour les acteurs non financiers, e.g. permettre aux opérateurs télécom d'avoir des activités d'établissements financiers

Renforcement de l'infrastructure de compensation

Régulation des tarifs d'accès aux plateformes de mobile banking pratiqués par les opérateurs télécom

### Amélioration de l'accès à la micro-finance

Développement de la réglementation prudentielle adaptée aux IMF

Renforcement des capacités des IMF, e.g. appui à la mise en place de processus adaptés d'évaluation des risques

Facilitation de la coopération banques / IMF, e.g. infras mutualisées (accès des IMF au Credit Bureau)

Promotion de la microfinance, e.g. campagne de sensibilisation à l'offre des IMF

### Parties prenantes

#### Acteurs publics

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

Ministère de la Femme, de l'enfant et de l'entrepreneuriat féminin

Ministère du Commerce, de l'Entrepreneuriat et du secteur informel

BCEAO

#### Acteurs privés

APBEF (Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Sénégal)

FSSA (Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurance du Sénégal)

Syndicat national de l'Ouest africain des PME et des PMI

ASCOSEN (Association des Consommateurs du Sénégal)

Etat de mise en oeuvre de la 1<sup>ère</sup> vague des réformes phares - version du 31 mars 2015

Réforme phare	Ministère responsable	Niveau d'avancement	Principales réalisations	Actions en cours
1. Unité de Pilotage par le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE - BOS	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Phase Exécution	Début de l'abondement du Fonds <b>(3 milliards reçus sur 10 prévus)</b>	Demande de mise à disposition du complément du Fonds Sénégal Emergent
2. Mise à disposition accélérée du foncier	Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	Phase Exécution	- Comité de Pilotage de la réforme mis en place par arrêté ministériel - Décrets d'immatriculation des nouveaux pôles urbains de Yenne (422ha) ; Daga Kholpa (2870ha) et Diaksao Bambilor (600ha) et Dény Biram Ndaw (1721 ha) - Signature décret de transfert de propriété du pôle urbain de Diamniadio à la Délégation Urbaine des Pôles Urbains <b>Livrables de la réforme stabilisés</b>	Traitement en besoins exprimés en foncier pour les projets phares du PSE, notamment ceux en Energie
3. Zones Economiques Spéciales et paquets investisseurs	Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du développement des Télé-services de l'Etat	Phase Exécution	- Loi autorisant la création des Zones Economiques Spéciales déjà existante Nomination du Président de la Haute Autorité déjà effectuée - Comité de Pilotage de la réforme mis en place par arrêté ministériel <b>Livrables de la réforme stabilisés</b>	- Projet de Décret révisé portant organisation et fonctionnement de la Haute Autorité en circularisation pour signature - Elaboration d'un paquet incitatif pour les projets urgents du PSE
4. Alignement éducation/ économie	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Phase Exécution	- Cadrage de la mission du Chef de Projet <b>Livrables de la réforme stabilisés</b>	Projet d'arrêté pour la mise en place du Comité de Pilotage de la réforme
5. Redressement des classements d'attractivité	Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du développement des Télé-services de l'Etat	Phase Exécution	- Gain de 10 places au classement DB2015 - Vote de la loi révisant le Code Général des Impôts - Vote de la loi supprimant le capital minimum pour les SARL - Vulgarisation et extension de seninfogrefe.com dans les régions - Adoption des textes régissant l'apprentissage et le stage ainsi que la médiation et la conciliation	- Exécution du plan d'actions prioritaires du Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC) - Validation et mise en œuvre du plan des réformes pour le Doing Business 2016 lors d'un conseil interministériel avec un focus sur les mesures à fort impact

---

**BUREAU OPERATIONNEL DE SUIVI DU PLAN SENEGAL EMERGENT - BOS**  
IMMEUBLE RIVONIA - 167, AVENUE LAMINE GUEYE X PLACE SOWETO - DAKAR - SENEGAL  
TEL. +221 33 829 62 50 - [INFO@SENEGAL-EMERGENT.COM](mailto:INFO@SENEGAL-EMERGENT.COM) - [WWW.SENEGAL-EMERGENT.COM](http://WWW.SENEGAL-EMERGENT.COM)

---

